



Résultats des mesures semi continues

Les éléments contrôlés selon l'arrêté ministériel du 20/09/2002	Période de prélèvement	Résultats des prélèvements	
Dioxines et Furanés Seuil réglementaire < 0,1 ng – I-TEQ/Nm³	Année 2018	Ligne 1 ng – I-TEQ/Nm ³	Ligne 2 ng – I-TEQ/Nm ³
	26 déc. – 22 janvier	0,001	0,001
	22 janv. – 19 février	0*	0,0018
	19 février. – 19 mars	0,001	0,012
	19 mars. – 16 avril	0,001	0,001
	16 avril. – 14 mai	0,001	0,001
	14 mai. – 11 juin	0,001	0,001
	11 juin.- 9 juillet	0,001	0,002
	9 juillet. – 6 août	0,0002	0,002
	6 août. – 3 septembre	0,0003	0,0021
	3 septembre. – 1 ^{er} octobre	0,0001	0,0007
	1 ^{er} octobre.- 29 octobre	0,0002	0,0003
	29 octobre. – 26 novembre	0,0003	0,0002
	26 novembre.- 24 décembre	0,0019	0,0003

*L'absence de mesure sur la Ligne 1 au mois de Février est due à l'indisponibilité de l'analyseur Ligne 1. Ce défaut de fonctionnement reste conforme aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 03 Août 2010 qui autorise une telle indisponibilité dans la limite de 15 % du nombre d'heures de fonctionnement de l'installation, cumulé sur une année. L'analyseur a retrouvé sa pleine opérationnalité le 22 Février 2018.